

---

Manifestation	Conférence de presse de la Direction de l'économie publique
Sujet	<b>Les 100 premiers jours du conseiller d'Etat Christoph Ammann</b>
Date	11 octobre 2016
Orateur / Oratrice	Christoph Ammann, Conseiller d'Etat et directeur de l'économie publique

---

*La parole prononcée fait foi.*

## **Positionner efficacement et faire avancer le canton de Berne**



Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à la Welle 7 pour la conférence de presse des 100 premiers jours de mon mandat de conseiller d'Etat et directeur de l'économie publique. Nous nous trouvons dans un lieu où la capacité d'innovation de l'économie bernoise est visible et tangible. Nous sommes au cœur même de la ville de Berne et du site économique du canton de Berne, à proximité immédiate de la deuxième gare, de la deuxième université et du plus grand hôpital universitaire de Suisse. Ce lieu a été promu comme « la nouvelle escale pour la gourmandise, le business, la formation et les achats ». Je reprends aujourd'hui ce slogan en l'adaptant légèrement et vous propose « une escale informative après 100 jours en fonction », ici, dans cette Welle 7. Je vous invite maintenant à effectuer un voyage virtuel à travers le canton de Berne. Nous ferons halte dans des lieux et des régions où je souhaite, en tant que directeur de l'économie publique, établir des priorités au cours des deux prochaines années. Nous commençons ici, à Berne.

### **Préparer le site médical pour l'avenir – Task Force Medizin Bern**

Mesdames et Messieurs, le site médical de Berne est de la plus grande importance pour l'avenir de notre canton. Au cours des prochaines années, des jalons déterminants seront ou devront être posés à l'échelle nationale et cantonale. Si nous voulons rester à la pointe de la technique aux niveaux national et international,

- nous devons investir aujourd'hui dans notre site médical ;
- nous devons devenir encore plus attractifs pour les acteurs-clés tels que les entreprises pharmaceutiques et de technique médicale ainsi que les EPF ;
- enfin, nous devons créer de nouveaux partenariats afin d'attirer des activités et des institutions intéressantes parce que nous sommes meilleurs que d'autres.

L'EPF souhaite développer la médecine comme axe de recherche essentiel. Des stratégies et des plans concrets sont disponibles pour les deux sites principaux de Zurich et Lausanne. Cette évolution au niveau national représente un important défi pour Berne, mais aussi une grande opportunité. Le Conseil-exécutif en a conscience et a pour cela mis en place une cellule de réflexion baptisée « Task Force Medizin Bern », que j'ai l'honneur de présider. Sa mission consiste à positionner efficacement le site médical de Berne au cours des prochaines années : Berne doit au moins maintenir sa position forte entre les deux sites principaux de l'EPF et si possible la développer. C'est notre objectif.

Nous sommes en discussion avec l'EPF et souhaitons exploiter nos atouts, dont font partie :

- Le groupe de l'île, au centre de Berne, qui est le plus grand hôpital universitaire et le partenaire le plus important de Suisse pour la recherche clinique.
- Le plan général de l'Hôpital de l'île approuvé par la population, qui ouvre à notre hôpital universitaire des perspectives de développement à long terme.
- Grâce à la fondation de sitem-insel SA et au développement rapide du centre de compétences national pour la médecine translationnelle, Berne disposera bientôt d'un site exemplaire à l'échelle de la Suisse, où les activités de recherche et développement seront étroitement liées aux applications cliniques. Il est donc très important pour Berne que le Parlement fédéral ait accepté lors de la session d'automne 2016 l'octroi de 40 millions de francs supplémentaires pour les centres de compétences technologiques. La société sitem-insel peut désormais compter sur des ressources suffisantes de la part de la Confédération et du canton et son activité pourra démarrer efficacement début 2017. Le projet de construction est également en cours, la demande de permis de construire a été déposée, le coup d'envoi des travaux aura lieu au premier trimestre 2017 et l'ouverture du site fin 2018.
- La décision du Medical Cluster et de l'association nationale de l'industrie de technique médicale, FASMED, de réunir leurs forces ici à Berne à partir de 2017, est un signe positif supplémentaire du dynamisme de notre site médical.
- Enfin, nous avons enregistré dans la Région capitale suisse des investissements importants dans les domaines de la pharmaceutique (CSL-Behring à Longeau, Biogen à Attisholz) et de la technique médicale (Ypsomed à Berthoud et Soleure) avec près de 1000 nouveaux emplois créés. Cela vient renforcer le cluster médical, dont font partie des entreprises locales innovantes et actives à l'international telles que Haag Streit.

Berne dispose donc d'un vaste potentiel. Et j'ai pour ma part une vision : Berne doit assumer à l'avenir encore davantage de missions au niveau national, au bénéfice de toute la Suisse. Berne est en effet une passerelle entre la Suisse alémanique et la Romandie, ainsi qu'entre Bâle/Zurich et l'arc lémanique.

Mais le canton de Berne a également des mesures à prendre et des problèmes à résoudre :

- Berne doit défendre ses intérêts au niveau national de manière plus offensive. Cela signifie par exemple que nous devons garantir au site médical de Berne des conditions de concurrence loyales et veiller à ce que les ressources de la Confédération soient investies davantage à Berne.
- Berne doit investir de manière encore plus ciblée dans ses institutions médicales clés (telles que la Faculté de médecine et l'hôpital universitaire). Un premier pas a

été fait. Le canton de Berne va largement augmenter le nombre de places de formation à la Faculté de médecine. La cellule de réflexion « Task Force Medizin Bern » a commencé son travail en juillet 2016 – d'autres mesures suivront.

- Berne doit aussi renforcer sa coopération avec des acteurs-clés et devenir un partenaire encore plus attractif. Ce thème est également prioritaire pour la cellule de réflexion. D'une part, le domaine des EPF est au premier plan, car il deviendra un nouvel acteur important dans le domaine de la recherche médicale fondamentale. L'intensification de la coopération avec les EPF en matière de recherche est donc prioritaire. Grâce au nouveau centre de compétences technologique sitem-insel, nous avons des chances de pouvoir attirer au cours des prochaines années des ressources des EPF destinées à la recherche sur le site de l'Ile. D'autre part, la collaboration avec la Région capitale suisse est également prioritaire. Aujourd'hui, 8000 personnes sont déjà actives dans le domaine de la technique médicale, et bientôt 8000 autres travailleront dans le domaine des biotechnologies et de la pharmaceutique. La Région capitale suisse doit encore mieux ancrer son site médical performant au niveau national. Je compte m'engager à cet effet au cours des prochaines années en tant que co-président. Le contexte est favorable, non seulement à Berne, mais également à Fribourg, Soleure et dans toute la Région capitale suisse. Je suis tout à fait d'accord sur ce point avec Beat Vonlanthen, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats fribourgeois et actuel co-président de la Région capitale suisse. Ce n'est cependant pas une raison pour se reposer sur ses lauriers, bien au contraire. Du fait des évolutions au niveau national, il sera très important à l'avenir d'utiliser cette bonne situation à notre avantage.

Comme vous le voyez, notre site médical et pharmaceutique se prépare pour relever les défis de demain. Nous avons besoin pour cela d'une stratégie de développement claire. Vous le voyez également, Mesdames et Messieurs, en tant que directeur de l'économie publique, je suis fortement sollicité dès le début de mon mandat. Mais je suis ravi de devoir relever de tels défis, qui sont pour moi une grande source de motivation.

### **Projets-clés sur l'axe Bienne-Berne-Thoune**

Les stratégies de développement sont généralement nécessaires. Je vais l'illustrer pour vous en continuant notre voyage à travers le canton de Berne. Nous allons maintenant nous rendre au pôle de développement de Thoune Nord. Ici, sur l'unique site EPF du canton de Berne, un projet essentiel pour notre site économique est en cours de développement. Dès mon premier jour en tant que directeur de l'économie publique, j'ai étudié en détail ce projet EPF pour lequel je suis en train de mener des négociations. Je me réjouis de pouvoir vous donner aujourd'hui de premières informations.

L'EMPA, institut de recherche interdisciplinaire du Domaine des EPF pour la science des matériaux et la technologie, a deux axes de recherche à Thoune, qu'elle souhaite compléter par un centre de compétences pour les processus et les matériaux métalliques innovants. Après des discussions avec la présidence des EPF, la direction de l'EMPA et la ville de Thoune, ainsi que des travaux préparatoires au niveau technique, j'ai soumis au Conseil-exécutif avant les vacances d'automne une proposition de décision de principe. Ce dernier a accepté que le canton de Berne participe au développement du nouveau domaine de recherche dans le cadre de la promotion de l'innovation. Les détails doivent encore être négociés. Le centre de compétences prévu à Thoune complète idéalement le Swiss Innovation Park de Bienne et la sitem-insel SA de Berne. J'espère que l'EMPA travaillera en

étroite collaboration avec les deux institutions. Le Conseil-exécutif devrait soumettre au Grand Conseil pour la session de mars 2017 une demande de crédit afin de soutenir ce projet de développement. L'objectif est de renforcer le site EPF de l'EMPA de Thounne pour les 20 prochaines années et de le mettre encore davantage en valeur dans l'intérêt du canton de Berne et de l'ensemble de la Région capitale suisse. Ce projet est d'une grande importance en termes de politique économique.

La prochaine étape de notre voyage est Bienne : la construction du parc d'innovation progresse comme prévu, le concours d'architecture en cours pour les nouveaux bâtiments sera clôturé en février 2017. Un « smart factory lab » ouvrira début 2017. Le parc d'innovation deviendra ainsi un centre d'information pour les entreprises industrielles qui souhaitent adapter leurs produits, prestations et processus aux besoins de demain, notamment en matière de numérisation. Le campus de la haute école de Biel/Bienne est en cours de développement à proximité immédiate. Le Grand Conseil se prononcera sur le crédit de construction en 2017. Le nouveau campus hébergera quelque 1700 étudiants ainsi que 650 collaborateurs, et entrera en service en 2021.

### **Dix axes stratégiques**

Mesdames et Messieurs, j'accorde une priorité majeure à l'avancée efficace de ces projets-clés au cours des prochaines années. Ils se basent sur la nouvelle loi sur l'encouragement de l'innovation, introduite le 1<sup>er</sup> octobre 2016 par le Conseil-exécutif. Ils sont essentiels pour la mise en œuvre de la Stratégie économique 2025, qui restera déterminante pour mon travail au cours des prochaines années. Ils constituent donc les deux premiers axes de mon programme, que je vous résume ici :

- **Axe n°1** : la politique d'innovation visant à renforcer l'axe Bienne-Berne-Thounne, qui joue un rôle central pour le développement économique de notre canton.
- **Axe n°2** : le renforcement du site médical entre les deux sites EPF.

L'innovation est le facteur-clé, également pour les autres thèmes dont s'occupe ma Direction. Je souhaiterais vous présenter rapidement les autres axes de mon travail. Nous allons pour cela parcourir le canton de Berne de long en large au cours des prochaines minutes :

- **L'axe n°3** est l'intensification de la collaboration avec les partenaires de la Région capitale suisse. A partir de 2017, je souhaite fixer en tant que co-président des priorités claires et faire avancer, en plus du site médical, des projets tels que la Smart Capital Region et le cluster Food and Nutrition.
- **Axe n°4** : je veux fixer des priorités dans toutes les régions du canton et promouvoir les atouts régionaux. Le nouveau système d'innovation régional Mitteland (SIR), que nous mettons en valeur avec le programme de mise en œuvre 2016-2019 de la politique régionale, en constitue le cadre stratégique. L'accent est mis sur les petites et moyennes entreprises dans les domaines de la médecine, de la technique énergétique et environnementale et de l'industrie de précision. D'ici 2019, 1900 entreprises employant environ 24 000 personnes dans tout le canton bénéficieront de prestations telles que des coachings et des manifestations destinés aux start-up et aux PME. Je vous donne deux exemples :

- Le premier exemple est le parc technologique de Saint-Imier. Il est un symbole fort et très important pour la région du Jura bernois. Ce parc est tourné vers les start-up et les entreprises technologiques. En lien avec les compétences de la région, il est destiné à accueillir des entreprises de haute technologie actives dans les domaines de la microtechnique, du médical ou du cleantech. J'étais impressionné de voir le travail qui y est effectué lorsque j'ai eu l'occasion, lors de ma première semaine en tant que directeur de l'économie publique, de présenter à l'ensemble du Conseil fédéral l'importance de ce parc pour le canton de Berne.
- Le deuxième exemple est représentatif des projets touristiques innovants, il s'agit du projet de téléphérique en V, le plus grand projet de ligne de transport touristique depuis la construction des chemins de fer de la Jungfrau, avec un volume d'investissement de 400 millions de francs. Pour le canton de Berne, ce sera un projet essentiel au cours des prochaines années, qui aura un rayonnement international et une grande importance pour la Suisse en tant que destination touristique. C'est pourquoi nous envisageons que le canton participe au financement de l'infrastructure de Rothenegg à Grindelwald avec un prêt effectué grâce aux moyens alloués pour la politique régionale.
- **L'axe n°5** est la promotion du tourisme : avec une modification ponctuelle de la loi sur le développement du tourisme, je souhaite créer les conditions nécessaires pour pouvoir soutenir à l'avenir des manifestations internationales d'envergure aux retombées publicitaires importantes telles que les deux épreuves de la Coupe du monde de ski FIS d'Adelboden et de Wengen. Le Grand Conseil se penchera sur cette question lors de la session de mars 2017.
- **Axe n°6** : les Swiss Skills, les championnats suisses des métiers, qui, après une première édition réussie en 2014, auront à nouveau lieu à Berne en septembre 2018. Cette manifestation doit être un véritable succès au rayonnement international. La Direction de l'économie publique souhaite préparer, en collaboration avec la Direction de l'instruction publique, une demande de crédit correspondante à l'intention du Grand Conseil. La manifestation Swiss Skills constitue un projet important parce qu'elle renforce le système dual de formation. De plus, ce salon de la formation professionnelle illustre de manière exemplaire la collaboration étroite et essentielle entre la Direction de l'économie publique et la Direction de l'instruction publique. En effet, une bonne politique de formation est indispensable pour pouvoir développer une politique efficace en matière d'économie et d'innovation.
- **L'axe n°7** concerne le développement de l'agriculture bernoise en matière de durabilité. Au cours des prochaines années, deux projets importants seront au premier plan. D'une part, le projet bernois de protection des plantes, qui fournit un travail pionnier pour l'ensemble de la Suisse. Notre objectif est que le projet soit en bonne voie deux ans après son lancement et qu'il ait l'impact d'un projet-pilote ainsi qu'un rayonnement national. D'autre part, l'offensive bernoise bio 2020. La vente de produits biologiques en Suisse augmente continuellement depuis de nombreuses années. La production biologique nationale ne permet pas de répondre à la demande et les importations augmentent constamment. L'agriculture bernoise doit mieux exploiter cette opportunité commerciale à l'avenir. La surface de terres

assolées et de cultures spéciales exploitées de manière biologique doit augmenter de 2000 hectares d'ici 2020. Pour cela, il faut créer près de 200 nouvelles exploitations de cultures biologiques, soit environ 50 nouvelles exploitations par an. L'offensive bio sera mise en œuvre par un organisme responsable bénéficiant d'un large soutien.

- **L'axe n°8** est l'activation de l'économie forestière. La stratégie de développement élaborée en collaboration avec l'association Propriétaires de forêts bernoises sera mise en œuvre. La Confédération et le canton soutiennent financièrement l'optimisation des structures et des processus d'exploitation en forêt. Onze projets sont en cours, dont deux ont permis de créer une nouvelle unité d'exploitation performante. L'objectif est de poursuivre cette évolution positive au cours des prochaines années.
- **L'axe n°9** concerne le maintien et le renforcement des bases naturelles du canton de Berne. Actuellement, les deux thèmes de la biodiversité et des dangers naturels ont la priorité. Début 2018, nous soumettrons un plan sectoriel cantonal de la biodiversité à une procédure de participation publique. Il permettra de concrétiser sur le territoire la stratégie cantonale de biodiversité. En ce qui concerne la biodiversité en forêt, je demanderai au Conseil-exécutif, du fait des ressources fédérales supplémentaires, de modifier la convention de prestations en vue d'augmenter les ressources disponibles. A propos de la protection contre les dangers naturels : suite aux intempéries survenues en 2005 et 2011 dans l'Oberland et en 2014 dans l'Emmental, les cours d'eau ont charrié de grandes quantités de bois flottant, causant ainsi de nombreux dégâts. D'après les estimations de l'Assurance immobilière, les dégâts résultant des intempéries se chiffrent à plus de 80 millions de francs par an dans le canton de Berne. Le changement climatique a amplifié les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que la probabilité de survenue d'événements exceptionnels. L'enjeu réside dans la protection des vies humaines et des infrastructures, sans oublier l'aspect économique. Dans le canton de Berne, 24 000 hectares de forêt protègent des zones d'habitation et des voies de communication contre les avalanches. Cette fonction protectrice à elle seule correspond dans le canton de Berne à une valeur économique de près de 24 milliards de francs. Vous comprenez donc sûrement que l'entretien durable des forêts protectrices doit avoir la priorité absolue, et ce non seulement dans les Alpes, mais également dans les Préalpes. Les contributions fédérales et cantonales de 12 millions de francs investies annuellement à cet effet ont un retour sur investissement très élevé.
- **L'axe n°10** porte sur le marché du travail, le marché le plus important dans une économie publique. Nous avons ici des atouts décisifs que nous devons préserver :
  - Nous devons préserver notre partenariat social exemplaire, qui a parfaitement fonctionné même dans les situations économiques difficiles telles que celle que nous avons connue ces dernières années.
  - Nous devons préserver notre système performant de formation duale qui permet une grande capacité d'intégration des diplômés sur le marché du travail.

- Nous devons enfin préserver au niveau national l'ouverture des marchés, et également du marché du travail, hors des frontières du pays. Nous devons faire preuve de modération dans la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Toutes les discussions que j'ai menées jusqu'à présent, avec des représentants d'organisations d'employeurs et d'employés ou dans le cadre de mes contacts avec des entreprises, m'ont montré à quel point il est essentiel pour la Suisse et le canton de continuer à garantir l'accès au marché intérieur européen, qui compte plus de 500 millions de consommateurs.

## Conclusion

Je conclus la partie politique de cette allocution par une déclaration concernant le thème de politique économique qui sera le plus important au niveau national au cours des deux prochaines années : Je remercie le Conseil national d'avoir clairement fait savoir que l'accord sur la libre circulation des personnes ainsi que les accords bilatéraux avec l'UE ne devaient en aucun cas être compromis. Au vu des informations dont nous disposons actuellement, la proposition de solution prévue est applicable dans le canton de Berne et la volonté de mieux prendre en compte la main-d'œuvre suisse mérite d'être saluée. Les offices régionaux de placement (ORP) existent depuis 20 ans et fonctionnent de manière très professionnelle ; ils sont prêts à assumer la fonction de placement supplémentaire prévue.

Lorsque je reviens sur mes 100 premiers jours en tant que directeur de l'économie publique, et vous fais donc part de mes impressions et expériences personnelles, je constate ceci :

- J'ai moi-même beaucoup voyagé. Au cours des premières semaines, il était très important pour moi de visiter tous les offices et services, de pouvoir m'entretenir personnellement avec le plus grand nombre de collaborateurs et collaboratrices, de recueillir les opinions de tous, et non pas seulement des cadres, et de visiter le plus grand nombre possible de sites et de places de travail. Je continuerai à le faire car les réflexions et l'opinion de mes collaborateurs qui travaillent en première ligne sont très importantes pour moi.
- J'ai pu me faire une idée sur place des projets importants en cours. Je pense notamment aux paravalanches sur le Männlichen, aux projets concernant la forêt protectrice à Kandersteg, au projet sur le thème du pergélisol dans le Gasterntal, à la protection des cours d'eau à Oberdiessbach, au projet de protection des plantes à Anet, au Switzerland Innovation Park à Bienne, pour n'en citer que quelques-uns.
- J'ai participé à une trentaine de manifestations et cérémonies publiques, au cours desquelles j'ai la plupart du temps également tenu une allocution. Je pense aux festivités du 1er août, aux Wirtschaftsapéros, à des cérémonies de remise de business awards, au Tour de France, aux Thuner Seespiele, et à bien d'autres encore. Je me suis également rendu deux fois dans le Jura, à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de l'école d'agriculture de Loveresse et en tant qu'hôte, sur mandat du Conseil-exécutif, à l'occasion du voyage du Conseil fédéral à Saint-Imier.
- J'ai reçu plus de 30 visites officielles et ai moi-même effectué des visites économiques dans des entreprises. Je citerais par exemple l'UCI, l'Association bernoise des employeurs, l'Union bernoise des paysans, UBS, CS, GVB, Ruag, Ypsomed, CSL Behring, La Mobilière, Haag Streit, etc.

- Et enfin ce qui m'a semblé le plus important : après un peu plus de 100 jours passés à la Direction de l'économie publique, j'ai plongé dans la grande diversité des thèmes et me suis mis au travail efficacement. Je relève volontiers les défis qui se présentent. C'est un grand plaisir pour moi d'être le directeur de l'économie publique de ce canton ! J'ai également pu constater à de nombreuses reprises que la Direction est bien établie : des projets de réorganisation importants sont achevés et montrent leurs effets, des instruments de direction et de communication essentiels sont bien ancrés, toutes les fonctions sont occupées par des collaborateurs et collaboratrices compétents et motivés. Je profite de cette occasion pour les remercier tous pour leur précieux soutien au cours de ces trois premiers mois.

Chers professionnels des médias, notre voyage à travers le canton économique de Berne se termine ici à « Berne, gare terminus ». Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à mon travail.